Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Band: 56 (1925-1929)

Heft: 217

Artikel: La Testacella haliotidea Drap. près d'Yverdon

Autor: Murisier, P.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-271600

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

P. Murisier. — La Testacella haliotidea Drap. près d'Yverdon.

Dans une note publiée récemment (Bull. Soc. vaud. sc. nat., vol. 55. 1925, p. 306), à propos de la trouvaille faite près d'Aigle par M. Andreæ, inspecteur forestier de l'arrondissement. d'une Testacella haliotidea Drap. vivante, j'ai supposé qu'il s'agissait là d'un individu introduit avec la terre de plantons d'arbres importés de France; en outre, j'ai émis l'idée qu'il se pourrait que cette limace à coquille existât sur d'autres points du canton de Vaud sans que, par le fait de sa vie souterraine, elle ait été aperçue et signalée.

Je n'ai pas tardé à être fixé sur le bien-fondé de ces hypothèses grâce à l'obligeance de M. M. Moreillon, inspecteur forestier, qui, en mai dernier, voulut bien me faire savoir que son collègue d'Yverdon, M. F. Comte, possédait dans le sol de sa propriété des limaces à coquille semblables à celle dont je parlais dans ma note.

Avec une amabilité pour laquelle je tiens à lui exprimer ici ma reconnaissance, M. F. Comte a bien voulu me communiquer à ce sujet les renseignements suivants que je cite textuellement pour ne rien perdre de leur précision:

« C'est en 1900 que j'ai bâti, à quelques quinze minutes à l'est d'Yverdon, sur terrain vierge fortement envahi de chiendent, lieu dit « Sous-Bois », la villa que j'habite. Pour habiller cette propriété, j'ai fait l'achat de nombreux arbres fruitiers et arbres d'ornement, dont une centaine de résineux et pas mal de feuillus, lesquels, pour la plupart, me sont parvenus en mottes et de provenances diverses: d'Allemagne (Erfurt), de Hollande (Harlem), de France (Orléans), etc., et c'est assurément à l'un ou l'autre de ces envois que je dois la station de Testacella haliotidea, objet de la présente communication. Il y a dix ans environ que j'ai constaté la présence, dans mon jardin, d'une limace jaune que, dans mon ignorance de la matière, j'ai prise pour la forme juvénile d'une de ses congénères quelconques, jusqu'au jour où j'ai

pu me convaincre de visu du régime carnivore de la nouvelle venue que, dès lors, il peut y avoir cinq ans, j'ai prise sous ma protection. Cette station, autant que je puis en juger, comporte 25-30 ares de terrain ouvert, donc cultivé; je ne crois pas qu'elle s'étende au delà de mes jardins et plantages, attendu que mon fermier, consulté à ce sujet, prétend ne l'avoir jamais remarquée.» (M. F. Comte, in litt.)

attendu que mon fermier, consulté a ce sujet, pretend ne l'avoir jamais remarquée.» (M. F. Comte, in litt.)

Ces documents permettent de déterminer, sans grand risque d'erreur, l'origine de la colonie de Testacelles installée à Yverdon, dans la propriété de M. F. Comte. Comme ces Mollusques n'appartiennent ni à la faune d'Allemagne, ni à celle des Pays-Bas, il faut en conclure que ses fondateurs sont arrivés d'Orléans, dans la terre des plantons en mottes, en 1900 déjà. Peu nombreux au début, selon toutes probabilités, il a fallu un certain nombre d'années, d'autant plus que la Testacelle ne pond qu'un nombre d'œufs très restreint, jusqu'à ce que leurs descendants apparaissent en quantité suffisante pour attirer l'attention. Ce qui explique pourquoi M. F. Comte n'a découvert leur présence que quinze ans après leur venue. Actuellement, grâce à la richesse du sol de sa propriété en vers de terre, nourriture favorite des Testacelles, grâce aussi à l'intelligente protection qu'il leur a accordée, M. F. Comte possède une colonie de ces Mollusques remarquablement dense et prospère. On se fera une juste idée de cette prospérité quand j'aurai dit qu'au mois d'août dernier, dans le labour de 15 m² de terrain, il a pu en récolter 34 exemplaires de tous âges et de toutes tailles qu'il a bien voulu me faire parvenir vivants. Les adultes, jaunes citron, mesuraient jusqu'à 7 cm. de longueur; les plus jeunes, blancs, n'atteignaient que 1,5 à 2 cm.

A mon avis, il est fort probable que la Testacelle trouvée vivante aux environs d'Aigle par M. Andreæ en septembre 1924 appartenait à une colonie fondée dans cette région à la suite d'un apport analogue à celui qui a créé la station de M. F. Comte.

La qualité d'erratique acclimaté que j'accorde à la Testacella haliotidea du canton de Vaud peut prêter à discussion. En effet, comme l'aire de répartition connue de l'espèce en France atteint le Jura, on arrive à se demander si elle ne s'étend pas en réalité jusqu'à la Suisse occidentale. Dans ce cas, les Testacelles rencontrées dans nos régions seraient des autochtones faisant partie intégrante de notre faune, bien que restés ignorés de nos naturalistes, parce que difficiles à découvrir dans leur milieu souterrain. Cependant, si la Testacelle a existé de tous temps dans notre pays, il me paraît bien invraisemblable qu'elle n'y ait jamais été, jusqu'ici, rencontrées dans les terres labourées ou que sa rencontre n'ait jamais attiré l'attention.

Pour ce qui concerne la colonie d'Yverdon, installée et cantonnée dans une propriété habillée il y a 25 ans au moyen de plantons en mottes venus de France, l'apport suivi d'acclimatation ne me paraît guère douteux; j'aurais peine à croire qu'il n'y eût là qu'une simple coïncidence. Par contre, la question reste ouverte pour les Testacelles du canton de Genève signalées depuis plusieurs années par E. Yung et R. Poncy, à l'obligeance duquel je dois d'en avoir pu examiner récemment cinq jeunes exemplaires récoltés par lui à Montalègre près Cologny.

Lausanne, le 25 novembre 1925.